



Ottawa, Canada

Volume 8, N° 47
(Hebdomadaire)

le 10 décembre 1980

Voyage du premier ministre au Moyen-Orient et en Europe	1
Usine canadienne aux États-Unis	2
"Cosmos 954": l'Union soviétique dédommagera le Canada	3
Le Canada participe à un projet de cultures céréalières au Kenya	3
Accord franco-canadien en matière de sécurité sociale	3
Bureautique canadienne	3
Collaboration canado-chinoise dans l'exploitation de l'or	4
Le ministre de la Défense visite le quartier général du NORAD	4
Aide canadienne au CICR	4
Pêche — mesures en vue de réduire les faux rapports	4
Dernier hommage au vingt et unième gouverneur général du Canada	5
Expérience de fertilisation aérienne	6
Tour du monde en 74 jours	6
Exportation de viande chevaline	6
Réduire la paperasserie	6
Décoration américaine à Terry Fox	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Voyage du premier ministre au Moyen-Orient et en Europe

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est rentré récemment d'un voyage de dix jours (15-24 novembre) au Moyen-Orient et en Europe, qui l'a conduit en Arabie saoudite, au Yémen du Nord, en Égypte, en République fédérale d'Allemagne et en France.

Le voyage de M. Trudeau a commencé par une visite officielle de quatre jours en Arabie saoudite, effectuée à l'invitation du roi Khalid ibn Abdul-Aziz et du prince héritier et vice-premier ministre, S.A.R. Fahd Ibn'Abd al-Aziz.

A Riyad, le premier ministre a été reçu par le roi Khalid et a eu des entretiens avec le prince Fahd sur les relations bilatérales et sur les questions internationales intéressant les deux pays.

Ont participé aux entretiens, du côté saoudien: le prince Abdullah Ibn 'Abd al-Aziz, deuxième vice-premier ministre et commandant de la garde nationale; le

cheikh Ahmad Zaki Yamani, ministre du Pétrole et des Ressources minérales; le cheikh Mohamed Aka al-Khail, ministre des Finances et de l'Économie nationale; le cheikh Hisham Nazer, ministre de la Planification; le cheikh Abdul Rahman Mansouri, sous-ministre des Affaires étrangères pour les questions politiques; l'ambassadeur Mamun Kheiryal Kabbani, chef de la Division occidentale, ministère des Affaires étrangères; M. Abdul Latif Maymani, conseiller au ministère des Affaires étrangères.

La délégation canadienne comprenait les personnes suivantes: M. William Jenkins, ambassadeur du Canada en Arabie saoudite; M. James Coutts, premier secrétaire du premier ministre; M. Michael Shenstone, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. Lawrence Smith, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. Robert Fowler, secrétaire adjoint du cabinet; M. Edward Johnson, chef de cabinet du premier ministre; M. Patrick Gossage, secrétaire de presse du premier ministre; M. David McCracken, ministre-conseil, ambassade canadienne, Djeddah.



Photolaser Presse canadienne

Le prince Abdullah Ibn 'Abd al-Aziz (à droite) deuxième vice-premier ministre d'Arabie saoudite et commandant de la Garde nationale, accompagne le premier ministre Trudeau et son fils Sacha lors de leur séjour en Arabie saoudite. Au second plan, l'on reconnaît l'ambassadeur du Canada dans ce pays, M. William Jenkins.

Communiqué commun

Dans un communiqué commun publié le 18 novembre, les deux délégations se sont dites satisfaites du rythme de développement des relations bilatérales entre leurs pays, faisant remarquer qu'elles ont pris naissance il y a quelques années seulement. Elles ont affirmé leur conviction que la coopération continuerait entre les deux pays dans tous les domaines, pour le bénéfice des deux pays et de leur population. Les deux parties ont exprimé l'opinion que certaines caractéristiques communes au Canada et à l'Arabie saoudite, notamment l'étendue de leur territoire, la dispersion de la population et les conditions climatiques et géographiques difficiles, pourraient faciliter cette coopération.

Les deux parties ont passé en revue les problèmes qui sévissent au Moyen-Orient

C'était ce jour...

La sanction royale était donnée, le 10 décembre 1949, à une loi accordant à la Cour suprême du Canada la juridiction finale pour toutes les causes judiciaires. Auparavant, l'on pouvait en appeler en dernière instance au British Privy Council, sauf dans le cas, depuis 1933, des causes criminelles.